

LE JOURNAL DE SAINT GERMAIN DU TEIL

VOTRE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Saint Germain du Teil
Porte de l'Aubrac



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Installation du
nouveau Conseil
Municipal

QUALITÉ DE VIE

Aménagements
en cours et projets

VIE ASSOCIATIVE

Un programme
riche et varié

L'ÉDITO

Chères Saint Germanaises,
Chers Saint Germanais,



Le 15 mars 2026, les électeurs de la commune se sont rendus aux urnes afin d'élire leur nouveau conseil municipal. La loi du 21 mai 2025 a instauré, dans les communes de moins de 1 000 habitants, un scrutin de liste paritaire. Comme dans près de 70 % des communes rurales, une seule liste était candidate dans notre commune, limitant de fait le choix des électeurs.

Le nouveau conseil municipal s'est installé immédiatement après le scrutin, procédant à l'élection du Maire, des trois adjoints ainsi qu'à la désignation des représentants dans les différentes commissions.

Le mandat qui s'ouvre, vraisemblablement d'une durée de sept ans en raison du décalage d'une année des élections municipales lié au calendrier de l'élection présidentielle de 2032, devra mobiliser l'ensemble du Conseil municipal autour des enjeux prioritaires de notre commune.

Notre priorité reste de maintenir une commune vivante, attractive et agréable à vivre pour tous. Elle reposera sur notre capacité et notre volonté de conduire des initiatives concrètes, pragmatiques et porteuses de sens afin de soutenir l'ensemble des forces vives locales : les secteurs sanitaire et social, l'agriculture, le commerce, l'artisanat, les services de santé, le tourisme, les écoles et la petite enfance.

Cette dynamique, déjà bien ancrée dans notre commune, s'appuie également sur un tissu associatif particulièrement actif, véritable pilier du vivre-ensemble. Tout au long de l'année, de nombreux habitants donnent de leur temps pour organiser des manifestations, faire vivre les associations et maintenir du lien entre les générations.

Cet engagement mérite d'être reconnu, soutenu et accompagné. La vitalité de notre tissu associatif ne repose pas uniquement sur l'investissement des bénévoles ; elle dépend également de la participation et du soutien de l'ensemble des Saint Germanais. Par votre présence lors des manifestations ou votre implication au sein des associations, chacune et chacun doit contribuer concrètement à faire vivre Saint Germain.

C'est collectivement, dans un esprit de responsabilité et d'attachement à notre village, que nous pourrons préserver cette dynamique, renforcer l'attractivité de notre commune et préparer sereinement son avenir.

Le Maire
Didier JURQUET

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS MUNICIPALE DU 15 MARS 2026

Une seule liste était proposée au suffrage des électeurs.

Cette liste était composée de 16 membres, avec respect de la parité hommes/femmes. Les 15 premiers candidats ont été élus, le 16ème candidat, Christian VIGIER, pourra intégrer le Conseil Municipal en cas de départ d'un des conseillers.

Voici la liste des membres du nouveau Conseil municipal selon l'ordre déposé en préfecture.

KLING Jacqueline, JURQUET Didier, JOUSSET Sandra, GROUSSET Joël, PRIEUR Emily, RECOULY Jacky, SARTRE Vanessa, GELY Germain, LAFONT Patricia, JULHAN Vincent, LACOMBE Stéphanie, LAVIELLE Sylvain, DELVOYE Elodie, CORNU Michel, CASTAN Annie.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNNICIPAL LE 20 MARS 2026

Le conseil municipal fraîchement élu s'est réuni le 20 mars pour la séance d'installation.

Monsieur Sylvain LAVIELLE, le plus âgé a été désigné président de la séance.

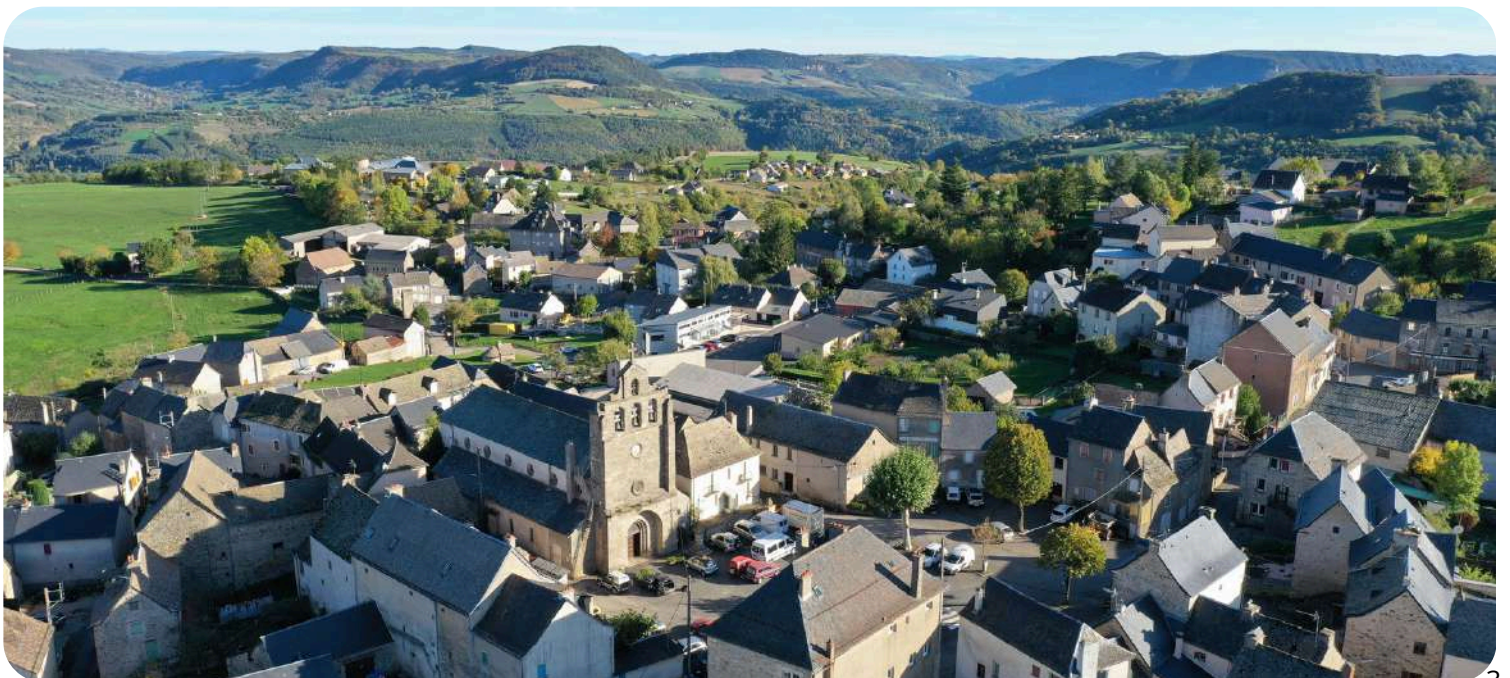
Il est ensuite procédé à l'élection du Maire et des 3 adjoints :

Didier JURQUET est reconduit dans sa fonction de maire, en charge des finances et du développement.

Joël GROUSSET est élu 1^{er} adjoint, en charge des affaires sanitaires et sociales

Jacqueline KLING 2^{ème} adjointe, en charge de l'éducation et des associations

Jacky RECOULY 3^{ème} adjoint en charge des travaux



ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS :

- Syndicat Intercommunal Aubrac Colagne
GROUSSET Joël, LAVIELLE Sylvain

- S I V U du pays d'accueil de la vallée du Lot
Membres titulaires :
JURQUET Didier, LAVIELLE Sylvain, RECOULY Jacky
Membres suppléants :
GELY Germain, LACOMBE Stéphanie, DELVOYE Elodie

- Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement S D E E
RECOULY Jacky, LAVIELLE Sylvain

- Syndicat Mixte Lozère numérique
Membre titulaire : LAVIELLE Sylvain
Membre suppléant : GROUSSET Joël

- P N R A parc naturel régional Aubrac
Membre titulaire : JURQUET Didier
Membre suppléant : JULHAN Vincent

- Lozère ingénierie
RECOULY Jacky

- Syndicat Mixte du bassin Lot, Dourdou
Membre titulaire : RECOULY Jacky
Membre suppléant : CORNU Michel

- Comité Départemental du Tourisme
PRIEUR Emily, KLING Jacqueline, DELVOYE Elodie

- Office de Tourisme Intercommunal
Membre titulaire : PRIEUR Emily
Membre suppléant : KLING Jacqueline

- O G E C école Sainte-Marie
Membre titulaire : JURQUET Didier
Membre suppléant : KLING Jacqueline

- C N A S Comité National d'Action Sociale
KLING Jacqueline



INFORMATIONS

NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Depuis le 4 mai, Mélanie CROISET assure l'accueil du secrétariat de mairie. Nous lui souhaitons entière réussite dans l'exercice de cette nouvelle fonction. La commune tient à remercier Caroline ROUBY pour l'ensemble de sa mission au service de la collectivité et lui adresse ses vœux de bonne évolution dans son parcours professionnel.



APPLICATIONS / SERVICES DÉPARTEMENTAL



INFORMATIONS UTILES

MAIRIE :

Accueil Mairie : 04-66-32-60-16

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Mercredi :

8h00 à 12h00

Mardi - Jeudi :

8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30

Vendredi :

8h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30

mail : mairiestgermainduteil@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE :

Mercredi et Samedi de 10h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

AGENCE POSTALE COMMUNAL ET OFFICE DU TOURISME :

N° 04 66 65 08 32

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h00 toute l'année
+ 14h00 à 18h00 en juillet et août

BIBLIOTHEQUE DU TEIL :

Mercredi de 15h00 à 17h00 Vendredi de 10h00 à 12h00

FINANCES LOCALES

COMPTE FISCAL UNIQUE 2025

Le conseil municipal dans sa séance du 12 mars 2026 a adopté le compte de résultats financiers pour l'année 2025

| | | |
|---|-------------|--------------|
| Total des recettes de fonctionnement | | 1 335 762,59 |
| Dont : | | |
| Fiscalité locale | | 371 766,00 |
| Impôts et taxes | | 21 895,00 |
| Dotations et participations | | 589 674,83 |
| Autres produits de gestion courante | | 283 693,20 |
| Produit services, domaines, ventes diverses | | 68 733,56 |
| | | |
| Total des dépenses de fonctionnement | 950 999, 08 | |
| Dont : | | |
| Dépenses de gestion des services | 877 078,42 | |
| Charges financières | 49 027,66 | |
| Transfert fonctionnement sur investissement | 24 893,00 | |
| | | |
| Excédent de fonctionnement l'exercice | | 384 763,51 |

| | | |
|---|--------------|--------------|
| Recettes d'investissement | | 1 373 003,64 |
| Dont : | | |
| Subventions | | 297 247,32 |
| Emprunts | | 555 814,82 |
| Dotations, réserves, fonds divers | | 495 048,50 |
| Transfert section fonctionnement | | 24 893,00 |
| | | |
| Dépenses d'investissement | 1 103 407,00 | |
| Dont : | | |
| Dépenses d'équipement | 1 023 698,97 | |
| Emprunts (capital remboursé) | 59 211,03 | |
| Amortissement subventions équipement | 20 497,00 | |
| | | |
| Excédent d'investissement de l'exercice | | 269 596,64 |
| | | |
| Restes à réaliser en dépenses | - 751 474,54 | |
| Restes à réaliser en recettes | | 953 632,00 |
| Excédent des restes à réaliser | | 202 157,46 |
| Résultats antérieurs reportés | - 668 964,39 | |
| Résultat final (besoin de financement) | - 197 210,29 | |

Le Conseil municipal s'est prononcé pour le transfert en totalité de l'excédent de fonctionnement sur le budget d'investissement, il contribuera au financement des projets en cours, et minimisera le recours à l'emprunt

FINANCES LOCALES

COMPTE FISCAL UNIQUE EAU ET ASSAINISSEMENT 2025

| | | |
|--|------------|------------|
| Recettes d'exploitation | | 196 398,81 |
| Dont : | | |
| Vente eau, assainissement, prestations | | 186 806,34 |
| Transfert entre sections | | 9 592,47 |
| Dépenses d'exploitation | 150 019,40 | |
| Dont : | | |
| Dépenses de gestion courante | 80 137,12 | |
| Intérêts emprunts | 21 289,28 | |
| Transfert section investissement | 48 593,00 | |
| Excédent de fonctionnement | | 46 379,41 |

Le Conseil Municipal s'est prononcé pour le transfert en totalité de l'excédent de fonctionnement sur le budget d'investissement.

| | | |
|--|--------------|------------|
| Recettes d'investissement | | 142 086,51 |
| Dont : | | |
| Dotations et réserves | | 93 493,51 |
| Virement de la section de fonctionnement | | 48 593,00 |
| Dépenses d'exploitation | 72 166,66 | |
| Dont : | | |
| Amortissement des équipements | 57 462,98 | |
| Emprunts (capital remboursé) | 5 111,21 | |
| Transfert entre sections | 9 592,47 | |
| Excédent d'investissement | | 46 379,41 |
| Résultats antérieurs reportés | | 308 380,28 |
| Excédent cumulé | | 378 300,13 |
| Restes à réaliser en dépenses | - 192 000,00 | |
| Excédent | | 186 300,13 |

Cet excédent sera destiné à financer les prochains investissements à réaliser.

IMPÔTS LOCAUX

TARIF DE L'EAU 2026

Dans sa séance du 21 mai 2026, le Conseil municipal après avoir pris connaissance des éléments financiers liés au budget de l'eau et de l'assainissement s'est prononcé pour un maintien de la tarification dans sa globalité, à savoir :



Tarifs consommation :

| | |
|---|------------------------|
| Eau : | 1,50 €/m ³ |
| Assainissement : | 1,50 €/m ³ |
| Redevance agence de l'eau pour assainissement collectif : | 0,105 €/m ³ |
| Redevance agence de l'eau pour réseau eau potable : | 0,07 €/m ³ |
| Redevance agence de l'eau pour consommation eau potable : | 0,32 €/m ³ |
| Abonnement annuel | 95 €/m ³ |

Tarifs pour travaux et prestations diverses.

| | |
|---------------------------|----------|
| Compteurs gelés | 155.00 € |
| Branchement au réseau AEP | 800.00 € |
| Résiliation d'abonnement | 97.00 € |
| Fermeture et réouverture | 39.00 € |

IMPÔTS LOCAUX 2026

Maintien des taux

Le Conseil municipal s'est prononcé pour un maintien à l'identique des quatre taxes directes locales :

| | |
|---|----------|
| Taxe d'habitation: | 12,30 % |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 40,15 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 322,50 % |
| Cotisation foncière des entreprises | 16,40 % |



Ce maintien du taux, n'exclue pas une augmentation de certaines taxes liée à l'indexation de la base appliquée par les finances publiques.

ASSOCIATIONS

AIDES AU FONCTIONNEMENT ATTRIBUÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|---|----------|
| Club « Les Tilleuls » | 300.00€ |
| Association du Sou École Publique | 1200.00€ |
| Gymnastique volontaire Urugne/Aubrac | 500.00€ |
| A.A.P. P M A (pêcheurs) | 300.00€ |
| Fanny St Germanaise | 1200.00€ |
| Comité des fêtes | 1000.00€ |
| Tennis de table | 300.00€ |
| Familles actives | 400.00€ |
| A P E L École Sainte marie | 1200.00€ |
| Les restos du cœur | 200.00€ |
| Le Foyer rural | 1400.00€ |
| Bibliothèque de St Germain du Teil | 900.00€ |
| Amicale des sapeurs-pompiers | 500.00€ |
| CAP aux portes de l'Aubrac (commerçants) | 500.00€ |
| M. A. M « les petits loups du Teil » | 500.00€ |
| Amis du chemin de St Guilhem | 250.00€ |
| Société de chasse | 200.00€ |
| F N A C A | 300.00€ |
| Animations bibliothèque | 500.00€ |
| Outdoor sport organisation (lozérienne VTT) | 2500.00€ |



La commune met à disposition des associations ses infrastructures locales, salle polyvalente, boulodromes, diverses salles de réunions et assume la totalité des charges de fonctionnement et impôts.

TRANSPORTS POUR VOYAGES SCOLAIRES

La commune soutient les transports scolaires lors des manifestations aux quelles participent les enfants des écoles primaires pour un montant global de 3 300 € soit :

- 1 650 € pour l'école communale du Teil
- 1 650 € pour l'école privée Sainte Marie.



PARTICIPATION COMMUNE / O G E C ÉCOLE SAINTE MARIE

Conformément à l'accord du 10 novembre 1998 qui acte la transformation du contrat simple liant l'école sainte Marie à l'État en contrat d'association, le conseil municipal s'est prononcé pour une participation de 72 774 €, correspondant aux dépenses de fonctionnement constatées sur l'année 2025. Cette somme sera diminuée de la quote-part des communes voisines.

ASSOCIATIONS

CARNAVAL

Les élèves des écoles de Saint-Germain du Teil (école publique du Teil et école privée Sainte-Marie) ont fêté Carnaval le mardi 8 avril.

Tous les enfants arboraient de beaux déguisements ; merci aux parents qui se sont investis, et qui pour certains ont participé à la parade dans les rues du village, sans oublier les enseignantes qui ont également contribué à cet événement.

Une nouvelle fois Mr CARNAVAL n'a pas pu échapper à son destin et a fini sur le bûcher, place de l'Ayral.

Un goûter offert par la municipalité a clôturé ce carnaval avec gourmandise.



LA LOZÉRIENNE VTT

Pour la 2^{ème} année consécutive, la Lozérienne VTT a choisi St Germain du Teil pour la première journée de cet événement sportif qui attire tous les ans entre 1200 et 1400 participants sur les quatre jours.

Le 7 mai dernier, ce sont donc plus de 400 vététistes qui se sont élancés vers le Col de Bonnecombe, en mode compétition avec des spéciales sur le parcours ou alors tout simplement en mode randonnée.



Ils ont pu profiter de nos beaux paysages avec le plateau de l'Aubrac en pleine floraison, de points de ravitaillements animés entre-autres par nos artisans locaux et rallier notre commune où l'organisateur LVO Ludovic Valentin Organisation les attendaient avec un repas servi dans notre complexe salle polyvalente

Vers 15 heures un podium récompensait les meilleurs du jour dans leurs différentes catégories. Le tout s'est passé dans une très bonne ambiance, avec beaucoup de professionnalisme de la part de Ludovic et son équipe et une grande implication des bénévoles ainsi que de tous nos employés municipaux.

La commune vient d'acquérir 2 barnums supplémentaires pour mise à disposition des associations locales pour l'organisation des festivités.

La salle Polyvalente vient d'être raccordée à la fibre, cette connexion facilite l'accès à la culture via les services du numérique.

ASSOCIATIONS

CONCERT SPECTACLE AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

La salle des fêtes était bien garnie pour le concert du 02 mai 2026 organisé par le foyer rural.

Chanteurs et musiciens de sont succédé sur la scène, interprétant chansons populaires reprises par le public et musique classique. Chacun a pu réviser son répertoire et apprécier les belles voix accompagnées par le talent des musiciens avec une mise en scène mêlée d'humour. Madame la Présidente du comité départemental s'est vu remettre un chèque de 1 200.00€ par l'équipe du foyer rural. Beau geste unanimement salué, au profit de la recherche pour la lutte contre le cancer.



FÊTES DE LA MUSIQUE

Toutes les conditions étaient réunies pour que la Fête de la musique soit une réussite. Le groupe R'&The GANG et sa chanteuse ont interprété de nombreux tubes qui ont entraîné les danseurs jusqu'à tard dans la nuit.

Très belle soirée de festivités, remarquablement bien préparée et animée par l'équipe du foyer rural.



SACEM. Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique les communes sont tenues d'adhérer à la SACEM afin de couvrir des manifestations culturelles avec diffusion de musique.

Le Conseil Municipal a décidé la souscription d'un forfait pour les cinq manifestations annuelles locales suivantes, moyennant une cotisation annuelle de 348,87 € TTC

- Le carnaval
- La fête de la musique
- La fête du 13 juillet « bal des pompiers »
- La fête du village
- Les feux d'artifice du 13 juillet et la fête du village.

Pour toutes les autres manifestations avec diffusion de musique, l'association organisatrice est tenue d'effectuer sa déclaration à la SACEM

AMÉNAGEMENTS

TOILETTES PUBLIQUES

Les nouvelles toilettes publiques, rue du presbytère, seront prochainement ouvertes au public. Le centre bourg sera équipé de 3 sanitaires à la Croix de Rouby, rue de la ville sèche en contre bas du cimetière et rue du presbytère à proximité de la place de l'Église et de la salle Polyvalente. Les cabines toilettes situées sur le pré de Laporte non accessibles aux personnes P M R et fermées en période hivernale seront retirées.



LE BUTASSIN

Reprise d'un muret qui rendait impraticable le cheminement piétonnier et obstruait une partie du jardin privé.

Assainissement collectif le butassin

La construction d'une habitation sur l'impasse du Teldès nécessite l'extension au réseau d'eau et d'assainissement communal. Les travaux réalisés par l'entreprise Vidal représentent un coût de 16 867.00€ HT



VILLAGE DE MONTAGUT

La voirie traversante de Montagut est élargie et aménagée par la construction d'un mur en pierres du pays, cette réalisation participe à l'aménagement du cadre de vie, son embellissement et à la sécurisation des habitants. Cette opération a bénéficié du soutien du Département.

LES PROJETS À L'ÉTUDE

PROJET D'INSTALLATION D'UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ



La commune de St Germain a été sollicitée par un professionnel de santé pour l'installation d'un cabinet dentaire. Le Conseil Municipal s'est prononcé pour la construction d'un bâtiment à cet effet sur le pré de Laporte, dans la continuité du multi accueil Jean-Pierre DELTOUR. Les financeurs institutionnels ont été sollicités pour accompagner ce projet qui ne pourra se réaliser sans leur soutien significatif .

AMÉNAGEMENT TRAVERSÉE DE ST GERMAIN ROUTE DÉPARTEMENTALE 52

Le projet d'aménagement de la voirie traversante du bourg depuis la rue des Tilleuls jusqu'à la Croix du Pouget se poursuit. Le Conseil Municipal s'est prononcé pour la délégation de service public du Département, gestionnaire de cette voirie départementale à la Commune.

Le projet consiste à l'aménagement piétonnier, à la sécurisation de la voirie devant l'école du Teil, l'accès au Pré de Laporte et la croix de Rouby, l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie,) et rénovation de l'éclairage public. L'État et le syndicat départemental d'énergie et d'équipement viennent de confirmer leurs participation à ce projet. Ces aides devront être complétées par celle du Département. Les travaux pourraient être réalisés en 2027.



PROTECTION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SÉCURISATION PIÉTONNIÈRE ROUTES DE COMBRET ET MONTAGUT

La commune va installer des rétrécissements de voirie sur le bourg, route de Combret et de Montagudet, ainsi que la mise en place d'un giratoire sur la sortie pompiers, rue des Cardabelles. Ces aménagements respectent les normes de sécurité routière et ont pour vocation de réguler la vitesse afin de protéger les piétons.

SORTIE DE BADAROUX

L'accès à la route départementale R D 809 depuis le hameau de Badaroux est accidentogène en raison du manque de visibilité. La Direction des routes du Département s'est engagée dans la mise en place d'un dispositif de signalisation conforme à la sécurité routière afin de limiter la vitesse sur la route départementale.

PLUIES DILUVIENNES DE JANVIER

Les fortes pluies de ce début d'année ont causé d'importants dégâts sur la voirie communale. Un glissement de terrain à Montagut a nécessité la fermeture totale du chemin. Des éboulements ont été constatés à la Viole Basse, Champcros et Montagudet. Les agents techniques de la commune ont assuré la remise en état des différents sites.



LE COMMERCE LOCAL, CONVIVIALITÉ, PROXIMITÉ ET CONFIANCE

La vie d'une commune rurale est rythmée par l'activité économique animée par les producteurs locaux, les artisans, les commerçants et les professions libérales. Jouons ensemble la proximité, facteur de convivialité et de confiance.

TRAVAUX BOUCHERIE



La boucherie MEJEAN a fait l'objet de travaux importants dus à des vices de construction qui ont nécessité la fermeture du magasin pendant deux mois. Ce commerçant a investi dans un camion étalage afin de maintenir ce service de proximité à la population.

NOUVEAU GARAGISTE

Jean Carvalho après 34 années de bons et loyaux services vient de céder son fonds de commerce.

Beaucoup d'entre nous se rappelleront sa disponibilité et sa réactivité lors de pannes de véhicules par exemple. Merci Jeannot et profites bien avec Lise et ta famille des journées plus paisibles qui se profilent.

Nous souhaitons la bienvenue à son successeur Monsieur Filipe PINTO, qui dispose d'un garage bien situé avec un équipement adapté, permettant d'apporter un service de qualité à la population et aux automobilistes en général.



NOUVEAU GÉRANT AU CAFÉ DE LA PLACE



Bienvenue à monsieur GOSSE et sa famille, nouveau Gérant du Café de la Place qui succède à la famille LEJEUNE que nous tenons à remercier pour leur participation à la vie de la commune. Nous souhaitons à Monsieur GOSSE de perpétuer la vie de cet établissement, pilier de la convivialité dans nos communes rurales.

FESTIVITÉS ESTIVALES

Soirée Guinguette

Samedi 4 juillet 2026

19 heures Salle des Fêtes

St Germain du Teil

restauration auprès de producteurs locaux

Buvette Crêpes

Animée par **Jean-Francois MEZY** et son orchestre

Foyer Rural Saint-Germain du Teil

Saint Germain du Teil Pays de l'Aubance

bal des SAPEURS POMPIERS

BUVETTE | FRITES | SAUCISSES | CRÊPES | PLANCHES DE CHARCUTERIE & FROMAGE | ANIMATION PAR

L'ÉTOILE MARVEJOLAISE

DANCE MUSIC NIGHT

POMPIERS DE ST GERMAIN DU TEIL

— SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE —

COURAGE ET DÉVOUEMENT

FEU D'ARTIFICE A 22H

ENTRÉE LIBRE | **13/07** DÈS 18H

Saint Germain du Teil Pays de l'Aubance avec le soutien de la Mairie de St Germain du Teil

ST GERMAIN DU TEIL EN FETE!

SAMEDI

9H TOURNÉE DES FOUACES

15H JEUX POUR ENFANTS & VÉLOS FLEURIS

19H30 REPAS TRUFFADE / SAUCISSE

20H CONCERT ANIMÉ PAR LE GROUPE MONKEY'Z

22H FEU D'ARTIFICE

22H30 BAL ANIMÉ PAR DJ OLIVE, CHRIS ANIM & STUDIO 48

1 & 2 AOUT

DIMANCHE

8H DÉJEUNER AUX MANOULS

9H BROCANTE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

10H VENTE DE PAIN CUIT AU FOUR DU VILLAGE

14H30 CONCOURS DE PÉTANQUE DE LA FANNY ST GERMANAISE

15H TOURNOI DE SIXTE/ JEUX POUR ENFANTS

19H SAUCISSE / FRITES & TOMBOLA

19H30 APERO À L'ACCORDÉON AVEC SAMUEL PUEL

SUR LA PLACE DU VILLAGE

AVEC LE SOUTIEN DE

Allianz | Saint Germain du Teil Pays de l'Aubance

RS - NE PAS JETER SUR LE VOIE PUBLIQUE

ST GERMAIN DU TEIL FORUM

DES ASSOCIATIONS

LE 05/09/2026

À la salle POLYVALENTE

DE 9H00 A 13H00